

DEMANDE D'AUTORISATION

D'OUVERTURE TEMPORAIRE D'UN DEBIT DE BOISSONS

Madame le Maire,

Je soussigné (e)⁽¹⁾ M^r TAILLARD Bernard - Co-Président de l'Écurie Mistral
10, Allée Louis Lachenal - 26000 VALENCE - Tél. 06-08-31-22-46

ai l'honneur de solliciter conformément aux articles L.3334-2 et L.3352-5 du Code de la santé publique, l'autorisation d'ouvrir un débit temporaire de boissons

de 3^{ème} catégorie à ⁽²⁾ L'ESPACE CRISTAL

à l'occasion de ⁽³⁾ Bourse d'Échanges et Exposition de Voitures et Motos Anciennes

de 22 Avril 2023 à 08H00 à 20 heures 00

de 23 Avril 2023 à 08H00 à 20 heures 00

Veuillez agréer, Madame le Maire, l'expression de mes sentiments respectueux.

Le 27 Février 2023

Signature



ARRETE DU MAIRE

N° de l'arrêté: 85

Je soussignée Geneviève GIRARD maire de Portes-lès-Valence.

Vu la demande ci-dessus ;

Vu les articles L.3334-2 et L.3352-5 du Code de la santé publique ;

Arrête :

M. TAILLARD Bernard, représentant le dub Écurie Mistral
est autorisé(e) à ouvrir un débit temporaire de boissons de 3^{ème} catégorie

à L'ESPACE CRISTAL

à l'occasion de la bourse d'échanges et expo de voitures


du 22 Avril 2023 à 8 heures 00

au 23 Avril 2023 à 20 heures 00

à charge pour lui de se conformer à toutes les prescriptions locales et réglementaires relatives à la tenue et à la police des débits de boissons.

Fait à Portes-lès-Valence, le 28 Février 2023

Le Maire,



(1) Nom, prénom, profession, adresse

(2) Indiquer l'emplacement

(3) Indiquer le motif